



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

### **Tri des plastiques : une année test à la déchetterie des Plaines-Roches**

**Dans le prolongement des nouvelles règles de tri de déchets en plastique communiquées par le Canton, la déchetterie intercommunale des Plaines-Roches, à Neuchâtel, continuera comme par le passé de récolter tous les plastiques des habitants des communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin. Ce test durera une année. La filière de tri des plastiques est en plein essor avec l'ouverture prochaine d'une usine de tri dans le Nord vaudois. C'est ce qui explique cette décision.**

Pour la Ville de Neuchâtel, il s'agit avant tout de limiter la production de plastique, notamment les emballages, en adoptant un mode de consommation responsable. Il faut éviter, tant que faire ce peut, l'achat de produits conditionnés dans du plastique.

Toutefois il est évident que nous ne pouvons pas nous passer de cette matière abondante. Il est donc de première importance de mettre sur pied une récolte et un tri efficaces pour pouvoir recycler le plastique. C'est pour cette raison que la Ville de Neuchâtel entend poursuivre la récolte en déchetterie à Plaines-Roches, tout en testant le nouveau processus de tri à disposition.

L'ouverture d'une usine moderne de tri de plastique à Grandson, début 2016, et la disponibilité de plusieurs repreneurs de cette matière à proximité de Neuchâtel ont motivé la Ville à prendre cette décision pour une durée d'une année test.

Ce laps de temps a pour objectif d'évaluer si le tri en aval est une opération intéressante au niveau économique. Il s'agit aussi de mesurer son efficacité et son

impact écologique. Le test permettra enfin d'avoir un pourcentage précis de plastiques valorisés portant sur le volume généré par les 45'000 habitants des quatre communes concernées, qui sont par ailleurs engagées dans un processus de fusion.

Neuchâtel, le 21 décembre 2015

Direction de la sécurité, des infrastructures  
et énergies et du développement de  
l'agglomération

**Renseignements complémentaires:**

**Pascal Sandoz, Conseiller communal**  
Tél. 032 717 72 00

**Laurent Verguet, chef du Service de la voirie**  
Tél. 032 717 86 01  
e-mail : [laurent.verguet@ne.ch](mailto:laurent.verguet@ne.ch).